

PUBLICATION DU MARDI 08 JUIN 2021

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le mardi 29 juin 2021 à 19h30
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 2020 de la Municipalité
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables
2. Règlement Etat-Major de conduite régional d'Entremont

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoisie avec l'ordre du jour suivant :

3. Comptes 2020 de la Bourgeoisie
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale

COMMUNE DE BOURG-SAINT-PIERRE

Enquête publique

L'Administration communale de Bourg-St-Pierre soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation présentée par la Société Ar'Pi SA

Objet : Modification d'une construction existante – Fermeture entrée
Coordonnées : 582'150 – 88'550
Situation parcelle : Parcelle no 377, plan 1

La demande et les plans peuvent être consultés au bureau communal où les observations ou oppositions à cette demande doivent nous parvenir par écrit dans les trente jours à dater de la présente publication.

Bourg-St-Pierre, le 08 juin 2021

L'Administration communale